

ACTION URGENTE

SYRIE. EXTRAIT DE LA PRISON OÙ IL ÉTAIT DÉTENU, UN MILITANT RISQUE D'ÊTRE TORTURÉ Incarcéré depuis décembre 2012 dans la prison d'Adra, le militant pacifiste Bassel Khartabil a été transféré vers une destination inconnue. Il risque d'être victime de torture et d'autres mauvais traitements.

Bassel Khartabil, qui était détenu dans la prison d'Adra depuis décembre 2012, a été transféré vers un lieu inconnu le 3 octobre. Il risque d'être victime de torture et d'autres mauvais traitements. Il avait été arrêté le 15 mars 2012 à Mezzé, un quartier de Damas, par des agents du Renseignement militaire syrien. Le service du Renseignement l'avait détenu au secret, sans que sa famille soit informée de son lieu de détention, jusqu'en novembre 2012, date à laquelle il avait été transféré à la prison d'Adra avant d'être présenté devant un tribunal militaire d'exception, puis placé dans la prison militaire de Saidnaya le 9 décembre 2012. Plus tard, il a raconté que l'interrogatoire devant le tribunal d'exception avait duré en gros une minute et qu'il n'a pas été informé des conclusions de la cour. Lorsqu'il a été ramené dans la prison d'Adra, fin décembre 2012, il a raconté qu'il avait été torturé et autrement maltraité alors qu'il se trouvait dans la prison de Saidnaya.

On ignore pourquoi Bassel Khartabil a été arrêté, mais il est probable que ce soit en raison de ses activités de militant pacifiste et de défenseur du droit à la liberté d'expression. Jusqu'à son arrestation il travaillait comme ingénieur logiciel spécialisé dans le développement de logiciels libres (« open source »).

Bassel Khartabil a pu raconter à sa famille, le 3 octobre, qu'il avait été sommé de rassembler ses affaires en vue d'un transfèrement, mais qu'on ne lui a pas dit où on l'emmenait. Ses proches craignent qu'il n'ait été emmené à la section al Qaboun de la police militaire, pour être de nouveau présenté devant un tribunal militaire d'exception. La torture et d'autres mauvais traitements sont monnaie courante dans ces établissements, et les procédures devant les tribunaux militaires d'exception sont manifestement inévitables.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en anglais, en arabe ou dans votre propre langue :

- exprimez votre préoccupation devant le fait que Bassel Khartabil est détenu au secret dans un lieu inconnu depuis le 3 octobre, et priez instamment les autorités syriennes de l'autoriser sans délai à contacter sa famille et un avocat de son choix et à recevoir les soins médicaux dont il pourrait avoir besoin ;
- demandez-leur de libérer Bassel Khartabil s'il est détenu uniquement pour avoir exercé de manière pacifique son droit à la liberté d'expression ;
- demandez-leur de veiller à ce qu'il soit protégé de la torture et d'autres mauvais traitements.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 18 NOVEMBRE 2015 À :

Représentant permanent de la Syrie aux Nations unies

Bashar Ja'afari, Ambassador
Extraordinary and Plenipotentiary
820 Second Avenue, 15th Floor
New York, NY 10017, USA
Fax : +1 212 983 4439
Courriel : exesec.syria@gmail.com

**Formule d'appel : Your Excellency, /
Monsieur le Président,**

Président de la République

Bashar al-Assad
Fax : +963 11 332 3410 (merci de vous
montrer persévérant-e)
(s'il est impossible d'envoyer un fax,
incluez votre message au président dans
un courriel à l'ambassadeur, en
demandant qu'il soit transmis)

**Formule d'appel : Your Excellency, /
Monsieur le Ministre,**

Ministre de la Défense

General Fahd Jassem al-Freij
Fax : +963 11 223 7842 (merci de vous
montrer persévérant-e)
+963 11 332 3410 (merci de vous
montrer persévérant-e)
(s'il est impossible d'envoyer un fax,
incluez votre message au ministre de la
Défense dans un courriel à
l'ambassadeur, en demandant qu'il soit
transmis)

**Formule d'appel : Your Excellency, /
Monsieur le Ministre,**

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques accrédités dans votre pays. (adresse/s à compléter) :

Name Address 1 Address 2 Address 3 fax Fax number courriel Email address formule d'appel Salutation

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

SYRIE. EXTRAIT DE LA PRISON OÙ IL ÉTAIT DÉTENU, UN MILITANT RISQUE D'ÊTRE TORTURÉ

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Bassel Khartabil est un Palestinien résidant en Syrie. Il a été reconnu par la communauté internationale pour son travail en tant qu'ingénieur logiciel et militant pacifiste. Le magazine *Foreign Policy* l'a nommé dans sa liste des Top 100 Global Thinkers de 2012. Arrêté quelques semaines seulement avant la date prévue pour son mariage, il a pu épouser sa fiancée le 7 janvier 2013, dans la prison d'Adra.

Il avait auparavant fait l'objet d'une Action urgente, l'AU 264/12 et de ses mises à jour.

[\(https://www.amnesty.org/fr/documents/mde24/091/2012/fr/\)](https://www.amnesty.org/fr/documents/mde24/091/2012/fr/) .

Le fait que les procédures devant les tribunaux militaires d'exception sont manifestement inéquitables est particulièrement préoccupant. Aucun avocat n'y représente les prévenus et ceux-ci n'ont que peu de possibilités de se défendre eux-mêmes. Les décisions du tribunal sont exécutoires et non susceptibles d'appel. Les tribunaux militaires d'exception peuvent prononcer des condamnations à mort.

Pour de plus amples informations sur Bassel Khartabil, voir le numéro de septembre de *Syrie : Témoignages de crise*

[\(https://www.amnesty.org/fr/documents/mde24/2561/2015/fr/\)](https://www.amnesty.org/fr/documents/mde24/2561/2015/fr/) .

Vous pouvez également envoyer les messages suivants par Twitter :

#disappeared depuis le 3 octobre @Presidency_Sy où est Bassel Khartabil? #syrie #freebassel

@Presidency_Sy le lieu de détention de Bassel Khartabil doit être rendu public #syrie #freebassel

Nom : Bassel Khartabil

Homme

AU 220/15, MDE 24/2603/2015, 7 octobre 2015